

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 14 novembre 2017

portant publication de la liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Paris et dans la région parisienne

NOR : EAEA1731320A

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment ses articles 42 et 46 ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2014 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Paris et dans la région parisienne ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2014 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Paris et dans la région parisienne ;

Arrête :

Article 1^{er}

La liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Paris et dans la région parisienne, ainsi que l'indication de leur lieu habituel de travail figure en annexe du présent arrêté.

Article 2

L'arrêté du 6 juin 2017 portant publication de la liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Paris et dans la région parisienne est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 14 novembre 2017

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des ressources humaines
Caroline FERRARI

Annexe

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Représentants titulaires

- Mme Anne COLOMB (permanente, Paris)
- Mme Carole NIQUET (permanente, Paris)

- Mme Denise DARIOSECQ (permanente, Paris)

Représentants suppléants

- M. Pierre CLOUET (DGP/NUOI/FR, Paris)
- Mme Catherine CHAUVEAU-SOCHNIKOV (DGA/DSD/SRI/BAC, Paris)
- Mme Marion EYNARD (DGA/DAF/1/REM, Paris)

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Représentants titulaires

- M. Bruno JOUANNEM (permanent, Paris)

- M. Fabrice BONNETTEE (permanent, Paris)

Représentants suppléants

- Mme Nathalie SANTAMARIA (permanente, Paris)
- M. Xavier LAROSE (permanent, Paris)

Au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE

Représentants titulaires

- Mme Anne LISKENNE (AR/PUBL, Paris)
- M. Mohamed DAOUSSI (AR/ARCH, Paris)

Représentants suppléants

- Mme Annabelle PRATS (permanente, Paris)
- M. Etienne CARDILÈS (DGA/DSD/VA, Paris)